

# Ce sont le CRIF et les Frères musulmans du CCIF qui ont concocté la loi Avia sur demande de Macron

écrit par Christine Tasin | 18 mai 2020



Je vous propose de lire et relire les 2 textes fondamentaux encadrés ci-dessous, qui montrent clairement la visée de la loi Avia et ses instigateurs.

**Le premier est un texte de Gil Taïeb, vice-Président du CRIF, le Conseil Représentatif des Institutions juives, islamo-collabo de première catégorie.** Les imbéciles croient qu'en mettant sur le même plan antisémitisme et islamophobie ils achèteront la paix, et l'amour des musulmans pour les Juifs. Ils ne se sont jamais donné la peine de lire le Coran ni les haddith-s de Mahomet, apparemment...

Il nous apprend que c'est Macron qui a eu l'idée infâme de la loi Avia... et qu'il la confiée, non pas à un juriste, non pas à un laïque, mais à 3 personnes engagées religieusement. Le "la" était donné. La loi Avia, sous couleur de repérer et

empêcher homophobie, sexisme, racisme... allait compenser le fait que le délit de blasphème n'existe plus en France et que cela se serait trop vu de le rétablir.

Taïeb ne voit pas plus loin que le bout de sa lorgnette et se réjouit à l'idée d'empêcher Soral, Dieudonné et compagnie de déverser leur antisémitisme. Mais il y a déjà pléthore de lois contre l'antisémitisme, entre la loi de 1881 sur la presse, la loi Plenel, la loi Gayssot... Les Soral et Dieudonné sont régulièrement condamnés, Soral l'est même à des peines de prison... que veulent-ils et que peuvent-ils faire de plus ? On signalera au passage à Avia la phrase suivante de Taïeb "*les M'Bala M'Bala, Soral et autres ordures*"; "Ordures", ce n'est pas du registre de la haine ?

Il est évident que Taïeb est le dindon de la farce et que Macron s'est servi de lui et des juifs pour protéger l'islam.

.

**Le second texte est majeur, c'est un écrit de Zineb, qui accuse clairement les tenants de la loi Avia (et donc les députés félons qui l'ont votée) d'avoir fait le jeu des Frères musulmans, puisque ce sont les islamistes du CCIF qui ont été auditionnés... écoutés...** On comprend mieux pourquoi la première mouture de la loi Avia prévoyait d'ajouter l'islamophobie à la liste des interdits...

.

Sur tout, n'oubliez pas, c'est Macron qui a voulu cela... lui qui a osé hier parler de Résistance... Les salauds, ça ose tout.

.

Au mois de septembre dernier Karim Amellal, Laetitia Avia et

moi-même remettons à Monsieur le premier ministre Édouard Philippe notre rapport sur la haine contre le racisme et l'antisémitisme sur Internet.

Cette mission nous avait été confiée par le Président de la République lors du dîner du Crif.

Après six mois de consultations et d'études, nous avons remis 20 propositions concrètes de lutte contre cette haine qui se diffuse sans contrôle.

Cette semaine, notre proposition de loi a été présentée et défendue par Laetitia Avia en commission des lois de l'Assemblée nationale.

Après l'adoption de nombreux amendements et des échanges fructueux, notre projet de loi a été adopté et sera enfin voté avant l'été.

Cette première bataille est un pas important dans la lutte contre la haine qui prolifère sur la Toile. Nous espérons qu'enfin, ce lieu magique d'échanges et de savoirs mais sans règles, se verra plus contrôlé face à ceux qui l'utilisent sous couvert d'anonymat et diffusent leurs messages haineux.

Ceci ne pouvant évidemment se faire sans la responsabilisation des Gafa et des fournisseurs d'accès.

Cette loi mettra chacun devant ses responsabilités et sera contraignante tout en garantissant la liberté d'expression.

Chacun sera comptable de ce qu'il écrit, publie ou diffuse.

Internet ne pourra plus, je l'espère, être un espace incontrôlable et incontrôlé.

Certains, nous interpellent et nous objectent que des lois existent déjà mais qu'elles ne sont pas appliquées. J'ai fait le même constat et il en va de la responsabilité des juges et de la justice en générale, de faire appliquer les lois, certes

avec pondération mais avec une indispensable rigueur et force.

L'impunité arme le bras des criminels et des diffuseurs de haine. Les idéologues et autres gourous savent se jouer de la justice. Ils sont encore trop nombreux à y échapper !

J'en veux pour preuves et exemples, les M'Bala M'Bala, Soral et autres ordures, qui malgré les preuves et même condamnations à de la prison ferme, sont toujours en liberté.

Tant que de tels individus seront libres, la justice sera bafouée et tous nos efforts ridiculisés.

En cette veille du vote de notre loi contre la haine sur Internet, j'ose espérer que chacun assumera sa part du travail : nous, celle d'avoir proposé des moyens concrets pour mettre un frein à ce mal diffusé sur la toile; le législateur, celle de voter la loi et enfin à la justice de l'appliquer. Il en va de notre vivre ensemble et de l'avenir de nos démocraties menacées par tous les anciens et nouveaux démons.

**Gil Taieb**

<http://www.crif.org/fr/blog/blog-du-crif-appliquons-les-lois-par-gil-taieb>

...

[...] la lecture de la première mouture de la proposition de loi Avia de lutte contre la cyberhaine, panique. De victime je devenais coupable puisque la députée proposait de criminaliser l'« *islamophobie* », cette même accusation infondée juridiquement et qui a coûté la vie à l'équipe de *Charlie Hebdo* et à tant d'autres personnes à travers le monde.

Quoi de plus normal lorsque l'on sait que l'un des rédacteurs du projet de loi est l'entrepreneur numérique Karim Amellal, qui déclarait en juin 2018 qu'il souhaitait que « *toutes les*

*expressions haineuses envers les religions soient punies* » ? Loin de lui l'idée d'entendre les apostats de l'islam, catégorie de la population française particulièrement ciblée par la haine islamique, il a plutôt choisi d'auditionner le Collectif contre l'islamophobie en [France](#) (CCIF), officine communautaire qui livre un combat à grands frais judiciaires pour introduire le délit de blasphème dans la loi française et faire des Français de confession musulmane une catégorie biologique. Si la députée Laetitia Avia est revenue sur le terme « *islamophobie* » après la levée de boucliers suscitée par la publication de sa proposition de loi pour le remplacer par « *haine antimusulmans* », elle a tout de même continué à l'utiliser dans une vidéo publiée ultérieurement, faisant de l'islam la seule opinion philosophique protégée par son texte. Défendre l'universalisme, la laïcité, le féminisme ou l'athéisme sur les réseaux sociaux, les identitaires musulmans appellent cela de la « *haine* ». La députée Laetitia Avia les a malheureusement crus sur parole.

**Zineb el Rhazoui**

<https://resistancerepublicaine.com/2020/05/14/zineb-el-rhazoui-pourquoi-la-loi-avia-est-une-faute/>